

Appel à candidature

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (61 communes, 70 000 habitants)
recherche un instructeur du droit des sols
Rédacteur ou technicien territorial – catégorie B

Contexte :

Le territoire compte ainsi 61 communes et 70 000 habitants ; il s'agit d'un territoire situé entre Toulouse, Albi et Montauban, traversé par l'A68 Toulouse-Albi.

Vous intégrerez une équipe de 10 instructeurs et 3 assistantes administratives. L'équipe est organisée sur 4 sites décentralisés et fonctionne en réseau.

Aux côtés et sous l'autorité du chef de service, vos missions principales seront :

- Instruction des dossiers complexes d'autorisation d'occupation du sol pour le compte des communes du territoire,
- Conseil et accompagnement des porteurs de projet sur le montage d'opération,
- Participation aux projets du service, notamment de planification communautaire.

PROFIL

- Capacité à analyser divers types de plan, à appréhender un projet sur un terrain
- Capacité à déterminer les délais d'instruction, synthétiser l'avis des experts
- Capacité à vérifier la conformité technique et juridique des demandes
- Capacité à suivre l'évolution de la réglementation
- Capacité à gérer la relation au public et à s'intégrer dans une équipe
- Sens de l'écoute, rigueur, réactivité, discrétion.

CONDITIONS

- Permis de conduire, déplacements sur terrain
- Poste à temps complet à pourvoir dès que possible
- Rémunération statutaire suivant grille catégorie B + régime indemnitaire

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser avant le 31 octobre 2019 à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet, Le Nay – Técou
– BP 80133 – 81604 GAILLAC cedex

Renseignements auprès de:

Cécile DANESIN, chef de service Urbanisme : 05.63.83.08.39. ou cecile.danesin@ted.fr